le meilleur de l'actualité 2013-2014

Olivier Sarfati

A. Cronel - R. Hodin - É. Juramy

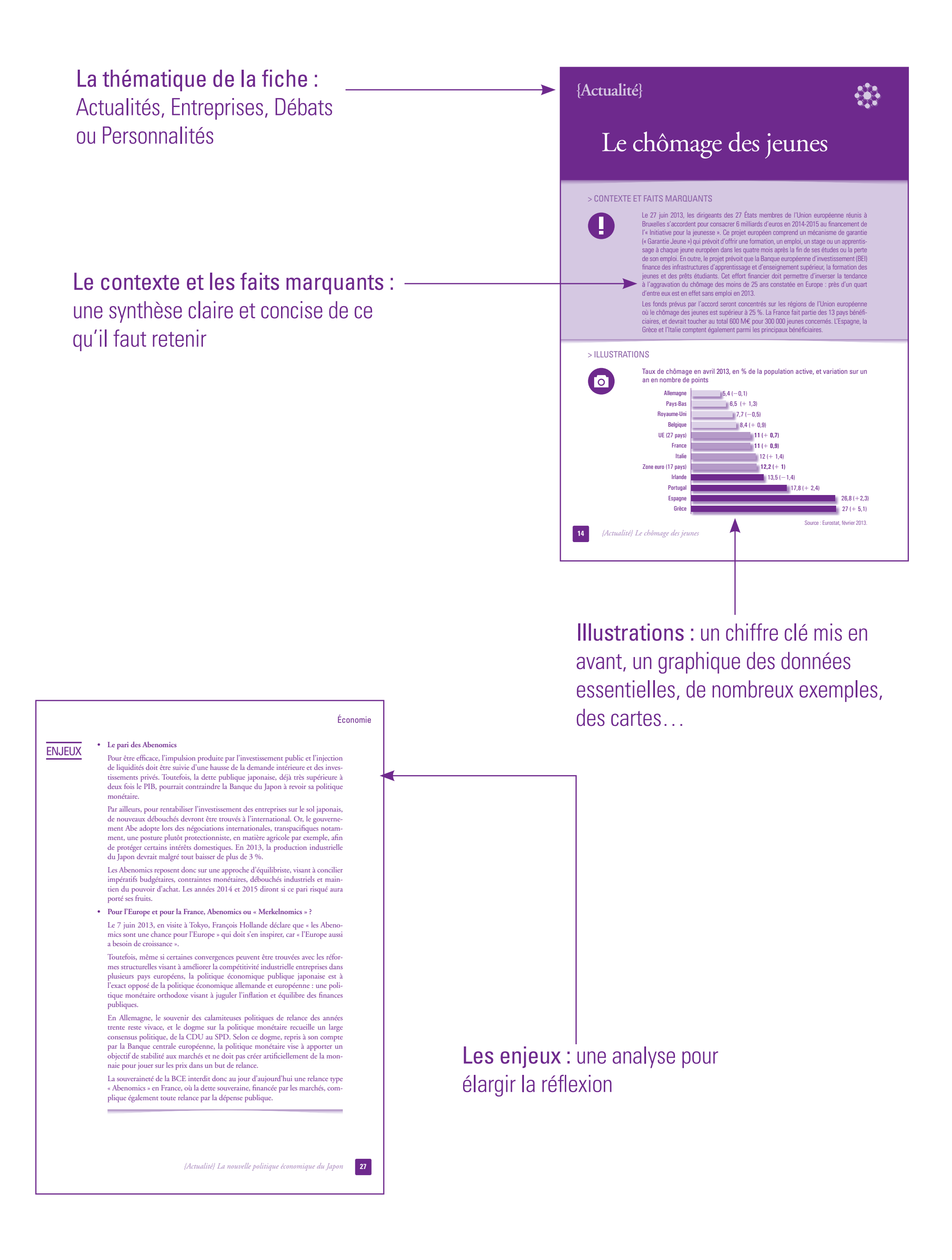
DUNOD



ISBN 978-2-10-070523-8

Mode d'emploi

Pour chaque fiche, en première page



{Actualité}

Le chômage des jeunes

> CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS

Le 27 juin 2013, les dirigeants des 27 États membres de l'Union européenne réunis à Bruxelles s'accordent pour consacrer 6 milliards d'euros en 2014-2015 au financement de l'« Initiative pour la jeunesse ». Ce projet européen comprend un mécanisme de garantie (« Garantie Jeune ») qui prévoit d'offrir une formation, un emploi, un stage ou un apprentissage à chaque jeune européen dans les quatre mois après la fin de ses études ou la perte de son emploi. En outre, le projet prévoit que la Banque européenne d'investissement (BEI) finance des infrastructures d'apprentissage et d'enseignement supérieur, la formation des jeunes et des prêts étudiants. Cet effort financier doit permettre d'inverser la tendance à l'aggravation du chômage des moins de 25 ans constatée en Europe : près d'un quart d'entre eux est en effet sans emploi en 2013.

Les fonds prévus par l'accord seront concentrés sur les régions de l'Union européenne où le chômage des jeunes est supérieur à 25 %. La France fait partie des 13 pays bénéficiaires, et devrait toucher au total 600 M€ pour 300 000 jeunes concernés. L'Espagne, la Grèce et l'Italie comptent également parmi les principaux bénéficiaires.

> ILLUSTRATIONS

Taux de chômage en avril 2013, en % de la population active, et variation sur un an en nombre de points

Allemagne	5,4 (– 0,1)
Pays-Bas	6,5 (+ 1,3)
Royaume-Uni	7,7 (– 0,5)
Belgique	8,4 (+ 0,9)
UE (27 pays)	**11 (+ 0,7)**
France	**11 (+ 0,9)**
Italie	12 (+ 1,4)
Zone euro (17 pays)	**12,2 (+ 1)**
Irlande	13,5 (– 1,4)
Portugal	17,8 (+ 2,4)
Espagne	26,8 (+ 2,3)
Grèce	27 (+ 5,1)

Source : Eurostat, février 2013.

14 *{Actualité} Le chômage des jeunes*

Économie

ENJEUX

- **Le pari des Abenomics**

Pour être efficace, l'impulsion produite par l'investissement public et l'injection de liquidités doit être suivie d'une hausse de la demande intérieure et des investissements privés. Toutefois, la dette publique japonaise, déjà très supérieure à deux fois le PIB, pourrait contraindre la Banque du Japon à revoir sa politique monétaire.

Par ailleurs, pour rentabiliser l'investissement des entreprises sur le sol japonais, de nouveaux débouchés devront être trouvés à l'international. Or, le gouvernement Abe adopte lors des négociations internationales, transpacifiques notamment, une posture plutôt protectionniste, en matière agricole par exemple, afin de protéger certains intérêts domestiques. En 2013, la production industrielle du Japon devrait malgré tout baisser de plus de 3 %.

Les Abenomics reposent donc sur une approche d'équilibriste, visant à concilier impératifs budgétaires, contraintes monétaires, débouchés industriels et maintien du pouvoir d'achat. Les années 2014 et 2015 diront si ce pari risqué aura porté ses fruits.

- **Pour l'Europe et pour la France, Abenomics ou « Merkelnomics » ?**

Le 7 juin 2013, en visite à Tokyo, François Hollande déclare que « les Abenomics sont une chance pour l'Europe » qui doit s'en inspirer, car « l'Europe aussi a besoin de croissance ».

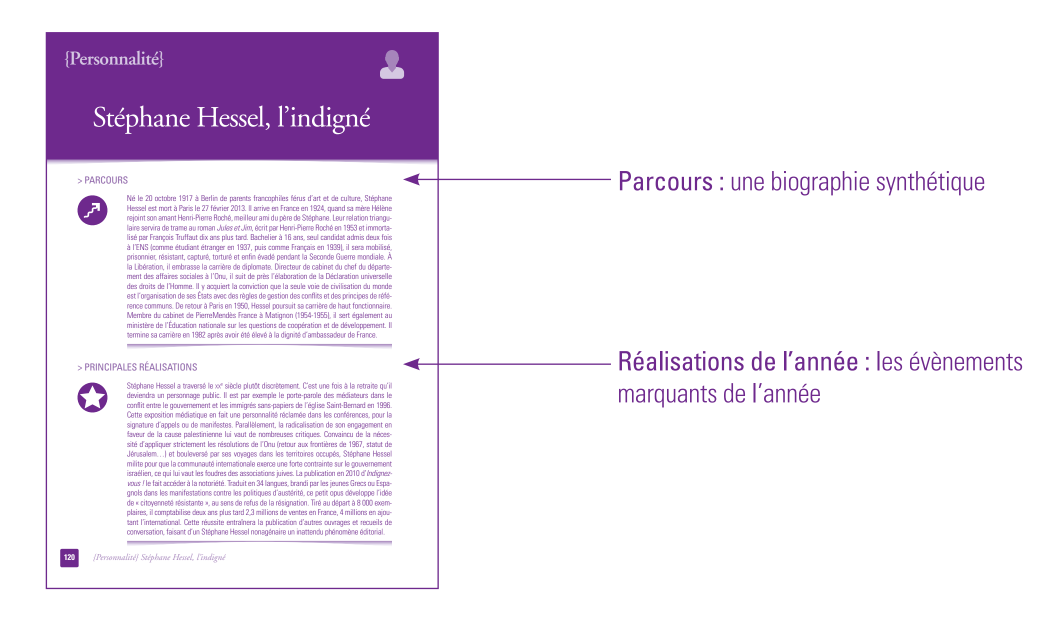
Toutefois, même si certaines convergences peuvent être trouvées avec les réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité industrielle entreprises dans plusieurs pays européens, la politique économique publique japonaise est à l'exact opposé de la politique économique allemande et européenne : une politique monétaire orthodoxe visant à juguler l'inflation et équilibre des finances publiques.

En Allemagne, le souvenir des calamiteuses politiques de relance des années trente reste vivace, et le dogme sur la politique monétaire recueille un large consensus politique, de la CDU au SPD. Selon ce dogme, repris à son compte par la Banque centrale européenne, la politique monétaire vise à apporter un objectif de stabilité aux marchés et ne doit pas créer artificiellement de la monnaie pour jouer sur les prix dans un but de relance.

La souveraineté de la BCE interdit donc au jour d'aujourd'hui une relance type « Abenomics » en France, où la dette souveraine, financée par les marchés, complique également toute relance par la dépense publique.

{Actualité} La nouvelle politique économique du Japon 27

Les fiches Personnalités



{Personnalité}

Stéphane Hessel, l'indigné

> PARCOURS

Né le 20 octobre 1917 à Berlin de parents francophiles férus d'art et de culture, Stéphane Hessel est mort à Paris le 27 février 2013. Il arrive en France en 1924, quand sa mère Hélène rejoint son amant Henri-Pierre Roché, meilleur ami du père de Stéphane. Leur relation triangulaire servira de trame au roman *Jules et Jim*, écrit par Henri-Pierre Roché en 1953 et immortalisé par François Truffaut dix ans plus tard. Bachelier à 16 ans, seul candidat admis deux fois à l'ENS (comme étudiant étranger en 1937, puis comme Français en 1939), il sera mobilisé, prisonnier, résistant, capturé, torturé et enfin évadé pendant la Seconde Guerre mondiale. À la Libération, il embrasse la carrière de diplomate. Directeur de cabinet du chef du département des affaires sociales à l'Onu, il suit de près l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il y acquiert la conviction que la seule voie de civilisation du monde est l'organisation de ses États avec des règles de gestion des conflits et des principes de référence communs. De retour à Paris en 1950, Hessel poursuit sa carrière de haut fonctionnaire. Membre du cabinet de PierreMendès France à Matignon (1954-1955), il sert également au ministère de l'Éducation nationale sur les questions de coopération et de développement. Il termine sa carrière en 1982 après avoir été élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

> PRINCIPALES RÉALISATIONS

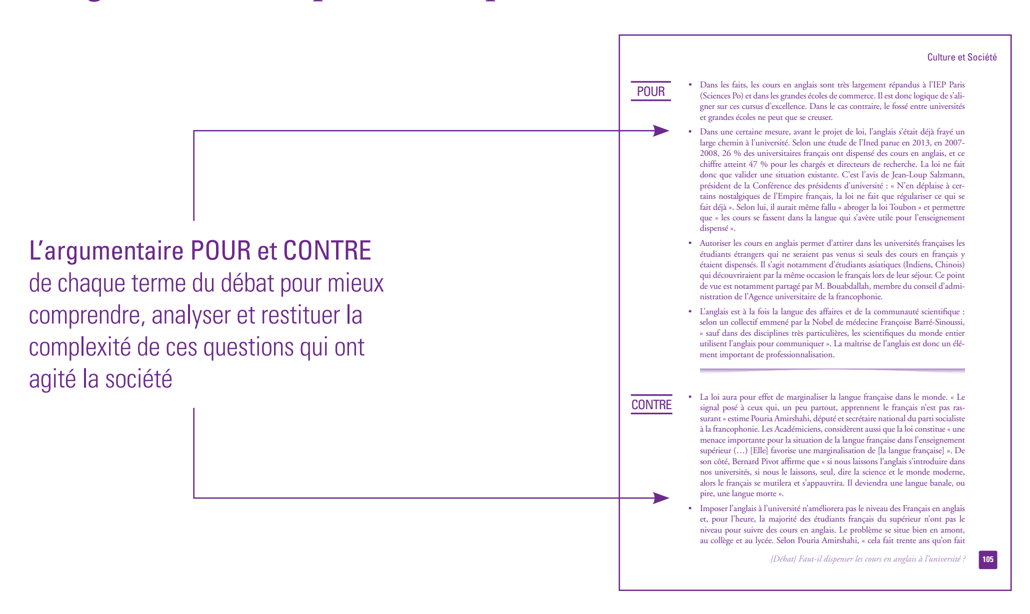
Stéphane Hessel a traversé le XXe siècle plutôt discrètement. C'est une fois à la retraite qu'il deviendra un personnage public. Il est par exemple le porte-parole des médiateurs dans le conflit entre le gouvernement et les immigrés sans-papiers de l'église Saint-Bernard en 1996. Cette exposition médiatique en fait une personnalité réclamée dans les conférences, pour la signature d'appels ou de manifestes. Parallèlement, la radicalisation de son engagement en faveur de la cause palestinienne lui vaut de nombreuses critiques. Convaincu de la nécessité d'appliquer strictement les résolutions de l'Onu (retour aux frontières de 1967, statut de Jérusalem…) et bouleversé par ses voyages dans les territoires occupés, Stéphane Hessel milite pour que la communauté internationale exerce une forte contrainte sur le gouvernement israélien, ce qui lui vaut les foudres des associations juives. La publication en 2010 d'*Indignez-vous !* le fait accéder à la notoriété. Traduit en 34 langues, brandi par les jeunes Grecs ou Espagnols dans les manifestations contre les politiques d'austérité, ce petit opus développe l'idée de « citoyenneté résistante », au sens de refus de la résignation. Tiré au départ à 8 000 exemplaires, il comptabilise deux ans plus tard 2,3 millions de ventes en France, 4 millions en ajoutant l'international. Cette réussite entraînera la publication d'autres ouvrages et recueils de conversation, faisant d'un Stéphane Hessel nonagénaire un inattendu phénomène éditorial.

120 *{Personnalité} Stéphane Hessel, l'indigné*

Parcours : une biographie synthétique

Réalisations de l'année : les évènements marquants de l'année

Les grands Débats qui ont marqué l'année



L'argumentaire POUR et CONTRE de chaque terme du débat pour mieux comprendre, analyser et restituer la complexité de ces questions qui ont agité la société

Culture et Société

POUR

- Dans les faits, les cours en anglais sont très largement répandus à l'IEP Paris (Sciences Po) et dans les grandes écoles de commerce. Il est donc logique de s'aligner sur ces cursus d'excellence. Dans le cas contraire, le fossé entre universités et grandes écoles ne peut que se creuser.
- Dans une certaine mesure, avant le projet de loi, l'anglais s'était déjà frayé un large chemin à l'université. Selon une étude de l'Ined parue en 2013, en 2007-2008, 26 % des universitaires français ont dispensé des cours en anglais, et ce chiffre atteint 47 % pour les chargés et directeurs de recherche. La loi ne fait donc que valider une situation existante. C'est l'avis de Jean-Loup Salzmann, président de la Conférence des présidents d'université : « N'en déplaise à certains nostalgiques de l'Empire français, la loi ne fait que régulariser ce qui se fait déjà ». Selon lui, il aurait même fallu « abroger la loi Toubon » et permettre que « les cours se fassent dans la langue qui s'avère utile pour l'enseignement dispensé ».
- Autoriser les cours en anglais permet d'attirer dans les universités françaises les étudiants étrangers qui ne seraient pas venus si seuls des cours en français y étaient dispensés. Il s'agit notamment d'étudiants asiatiques (Indiens, Chinois) qui découvriraient par la même occasion le français lors de leur séjour. Ce point de vue est notamment partagé par M. Bouabdallah, membre du conseil d'administration de l'Agence universitaire de la francophonie.
- L'anglais est à la fois la langue des affaires et de la communauté scientifique : selon un collectif emmené par la Nobel de médecine Françoise Barré-Sinoussi, « sauf dans des disciplines très particulières, les scientifiques du monde entier utilisent l'anglais pour communiquer ». La maîtrise de l'anglais est donc un élément important de professionnalisation.

CONTRE

- La loi aura pour effet de marginaliser la langue française dans le monde. « Le signal posé à ceux qui, un peu partout, apprennent le français n'est pas rassurant » estime Pouria Amirshahi, député et secrétaire national du parti socialiste à la francophonie. Les Académiciens, considèrent aussi que la loi constitue « une menace importante pour la situation de la langue française dans l'enseignement supérieur (…) [Elle] favorise une marginalisation de [la langue française] ». De son côté, Bernard Pivot affirme que « si nous laissons l'anglais s'introduire dans nos universités, si nous le laissons, seul, dire la science et le monde moderne, alors le français se mutilera et s'appauvrira. Il deviendra une langue banale, ou pire, une langue morte ».
- Imposer l'anglais à l'université n'améliorera pas le niveau des Français en anglais et, pour l'heure, la majorité des étudiants français du supérieur n'ont pas le niveau pour suivre des cours en anglais. Le problème se situe bien en amont, au collège et au lycée. Selon Pouria Amirshahi, « cela fait trente ans qu'on fait

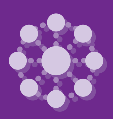
{Débat} Faut-il dispenser les cours en anglais à l'université ? 105

TABLE DES MATIÈRES

4 SCIENCES, TECHNOLOGIE ET INNOVATION 131

5 TABLEAUX DE BORD 163

Index 175



Le chômage des jeunes

> CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS



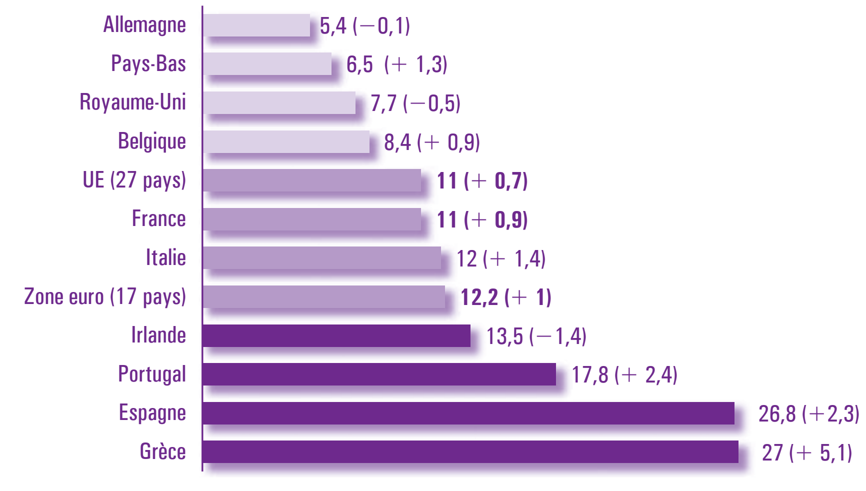
Le 27 juin 2013, les dirigeants des 27 États membres de l'Union européenne réunis à Bruxelles s'accordent pour consacrer 6 milliards d'euros en 2014-2015 au financement de l'« Initiative pour la jeunesse ». Ce projet européen comprend un mécanisme de garantie (« Garantie Jeune ») qui prévoit d'offrir une formation, un emploi, un stage ou un apprentissage à chaque jeune européen dans les quatre mois après la fin de ses études ou la perte de son emploi. En outre, le projet prévoit que la Banque européenne d'investissement (BEI) finance des infrastructures d'apprentissage et d'enseignement supérieur, la formation des jeunes et des prêts étudiants. Cet effort financier doit permettre d'inverser la tendance à l'aggravation du chômage des moins de 25 ans constatée en Europe : près d'un quart d'entre eux est en effet sans emploi en 2013.

Les fonds prévus par l'accord seront concentrés sur les régions de l'Union européenne où le chômage des jeunes est supérieur à 25 %. La France fait partie des 13 pays bénéficiaires, et devrait toucher au total 600 M€ pour 300 000 jeunes concernés. L'Espagne, la Grèce et l'Italie comptent également parmi les principaux bénéficiaires.

> ILLUSTRATIONS



Taux de chômage en avril 2013, en % de la population active, et variation sur un an en nombre de points



Source : Eurostat, février 2013.



- 26,6 millions de chômeurs sont comptabilisés en juillet 2013 dans l'Union européenne, dont 5,6 millions ont moins de 25 ans.
- 7,7 % des Allemands de moins de 25 ans sont au chômage, contre 56,4 % des jeunes Espagnols et 62,5 % des jeunes Grecs.
- En France, le taux de chômage des 15-24 ans s'élève à 24,6 %
- 62 % des jeunes Français commencent leur vie active par une période de chômage à l'issue de leur formation.
- L'Allemagne compte 1,6 million de jeunes en apprentissage contre 430 000 en France.
- La France compte 15,960 millions d'emplois dans les secteurs marchands (hors agriculture) en juin 2013.
- Les destructions d'emploi en France se montent à 109 000 emplois en un an.
- 52 000 emplois « d'avenir », réservés aux jeunes peu ou pas qualifiés, ont été pourvus à la fin du 1er semestre 2013.

ENJEUX

- **Le chômage des jeunes : des facteurs multiples**

Le chômage des jeunes n'est pas uniquement lié à la situation économique de l'Europe et aux destructions d'emploi provoquées par la crise. Il est en partie lié au système scolaire et à la correspondance entre les besoins des entreprises qui recrutent et les formations des jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Le système allemand, qui oriente dès la fin de l'équivalent du CM2 les deux tiers des élèves vers des voies professionnelles, explique largement la faiblesse du taux de chômage chez les jeunes outre-Rhin. La formation y est directement pilotée par les entreprises, qui ne reçoivent pas d'incitations fiscales particulières, mais ne payent pas non plus de taxe d'apprentissage. Elles forment les jeunes selon leurs besoins, si bien que 60 % des apprentis sont finalement embauchés par l'entreprise qui les a formés.

L'accès des jeunes au marché du travail peut également être freiné par les réformes successives des systèmes de retraite, qui allongent les durées de cotisations nécessaires pour toucher une retraite à taux plein ou relèvent l'âge légal de départ à la retraite : les « seniors » sont ainsi incités à occuper plus longuement leur emploi.

Dès lors, une croissance économique soutenue (d'au moins 1,5 % par an selon les économistes) permettant des créations nettes d'emplois devient nécessaire pour inverser la courbe du chômage. Les créations d'emploi ne viennent pas pour autant remplacer à l'identique les emplois détruits : de nombreuses créations se font aujourd'hui dans le secteur de l'intérim (+13 300 postes créés entre juin 2012 et juin 2013 en France). Ainsi, 50 % des salariés de moins de 25 ans sont en contrat précaire contre 10 % en moyenne pour les autres catégories d'âge. Ils constituent la première variable d'ajustement du marché du travail.



- **Y a-t-il réellement un « chômage de masse » chez les jeunes européens ?**

Les chiffres avancés par les dirigeants européens doivent être manipulés avec précaution : le chômage des jeunes est certes problématique, mais il ne concerne que la part des 15-24 ans effectivement à la recherche d'un emploi. Or, en Grèce (qui affiche le taux record de 66 % de jeunes au chômage), seuls 9 % de jeunes de cette catégorie d'âge sont sur le marché du travail et non en train de suivre un cursus étudiant. En d'autres termes, seuls 6 % de cette « génération perdue » recherche effectivement un emploi. Appliqué à l'ensemble de la zone Euro, ce raisonnement abaisse le taux de chômage des jeunes de 23,7 % à 9,6 %, ce qui n'est pas un chiffre significativement plus élevé que pour d'autres catégories.

En somme, l'Europe a un problème de chômage en général plutôt qu'un problème de chômage des jeunes. En effet, si les écarts de taux de chômage des jeunes entre pays de la zone Euro sont réels, ils restent les mêmes qu'avant la crise.

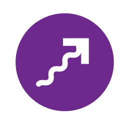
Dès lors, l'efficacité de programmes comme cette « Initiative pour la jeunesse » peut être questionnée : si le chômage des jeunes n'est pas spécifiquement un problème de catégorie d'âge mais un problème lié à la croissance économique, la réponse se trouve plutôt dans la mise en place d'une stratégie de croissance. S'il s'agit d'un problème d'accès au marché du travail, les législations sociales des différents pays doivent être examinées. Dans les pays à forte protection de l'emploi (ce qui signifie qu'il est difficile de licencier quelqu'un une fois embauché), les employeurs sont en effet plus réticents à embaucher un jeune n'ayant pas fait ses preuves.

Enfin, la focalisation des efforts sur une catégorie d'âge comme les 15-24 ans peut s'avérer contestable : en quoi favoriser l'embauche d'un jeune de 16 ans peu qualifié serait-il plus légitime que de favoriser le maintien dans l'emploi d'un « senior » de plus de 50 ans ou le retour à l'emploi d'une mère célibataire de 30 ans ?



Beppe Grillo, nouvelle figure du populisme

> PARCOURS



Giuseppe Piero « Beppe » Grillo, né le 21 juillet 1948 à Gênes (Italie), est un humoriste, acteur, blogueur et militant politique italien. Peu connu hors de la péninsule jusqu'en 2013, le succès que cet agitateur d'idées rencontre dans son pays lors de la campagne des législatives de février 2013 le propulse sur la scène européenne et alimente les interrogations sur la montée d'un nouveau populisme.

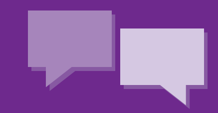
Diplômé en comptabilité, Beppe Grillo se reconvertit en acteur et animateur de télévision à la fin des années soixante-dix. Il participe à de nombreuses émissions pendant 25 ans, mais c'est Internet qui assoit son statut médiatique : son blog d'opinions politiques et sociales est le plus visité d'Italie, et compterait parmi les 20 premiers dans le monde selon *The Guardian*. En octobre 2005, l'édition européenne de l'hebdomadaire *Time* le désigne comme l'un des héros de l'année pour les efforts et le courage dont il a fait preuve dans le domaine de l'information publique. La même année, Beppe Grillo publie dans le quotidien *International Herald Tribune* un appel contre la réélection des parlementaires italiens et européens condamnés pour plusieurs délits de façon définitive. À partir de 2009, et grâce au succès de son blog, Beppe Grillo s'installe dans le paysage politique italien et fonde le mouvement Cinq Étoiles (M5S). Ce mouvement, qui se qualifie « d'association libre de citoyens », prône la cyberdémocratie et la démocratie participative directe.

> RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



Aux élections législatives italiennes de 2013, le mouvement Cinq Étoiles obtient entre 23 et 25 % des suffrages pour chaque chambre du parlement, devenant le second parti d'Italie à la Chambre des députés et troisième au Sénat. Il compte 109 députés (sur 630) et 54 sénateurs. Pour autant, Beppe Grillo ne s'est pas présenté lui-même comme candidat, en raison d'une condamnation pour « homicide involontaire » à la suite d'un accident de voiture dans les années quatre-vingt.

Vrai populiste au sens où il présente volontiers la classe politique comme étant l'ennemie du « peuple véritable », Beppe Grillo est un « politique 2.0 » qui plaide pour la « démocratie électronique » et encourage les Italiens à s'exprimer massivement via Internet. Qualifié de « danger pour la démocratie » par Silvio Berlusconi en février 2013, ce libertaire fustige les règles et les lois superflues. Mais si son blog et ses discours sont remplis de références à l'Italie éternelle qui serait enfin proche d'une résurrection, il se montre allergique aux harangues hypernationalistes d'autres leaders populistes européens comme Timo Soini (Finlande) ou Viktor Orbàn (Hongrie). En cela, le populisme de Beppe Grillo se rapproche plutôt de celui de Geert Wilders (Pays-Bas) et de son Parti de la Liberté.



Pour ou contre le mariage pour tous ?

> CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS



Conformément à l'engagement pris pendant sa campagne (engagement n° 31), le président de la République, François Hollande, fait adopter le 7 novembre 2012 en Conseil des ministres le projet instaurant le « mariage pour tous ». Le texte prévoit d'ouvrir le droit à l'adoption, la procréation médicalement assistée (PMA) devant faire l'objet d'un amendement des députés socialistes.

La mobilisation des autorités religieuses et d'associations liées, commencée en amont (3 août 2012 : invitation du cardinal André Vingt-Trois à la prière « pour le droit des enfants à un père et une mère » ; octobre 2012 : diffusion de l'essai du grand rabbin de France Gilles Bernheim), se matérialise par une première « Manif pour tous » le 17 novembre 2012 à Paris réunissant 100 000 à 200 000 personnes, menée par l'égérie catholique Frigide Barjot. S'ensuivent le 8 décembre 2012 de nouvelles manifestations dans cinq grandes villes de France, notamment Lille et Bordeaux.

Les revendications des manifestants sont les suivantes :

- tenue d'un référendum pour le vote du projet de loi ;
- primauté du droit de l'enfant sur le « droit à l'enfant » ;
- interdiction de la PMA pour des raisons autres que médicales et de la gestation pour autrui (GPA).

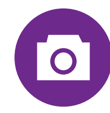
Le 9 janvier, les députés socialistes renoncent à leur amendement autorisant la PMA. En revanche, la tenue d'un référendum sur le sujet, malgré le soutien de 69 % des Français (sondage Ifop du 18 décembre 2012), est jugée impossible par l'exécutif en l'état de la Constitution.

La mobilisation de la « Manif pour tous » ne faiblit pas : entre 300 000 et 1 million de personnes défilent à Paris le 13 janvier 2013 (3e plus grand cortège depuis 1984, performance rééditée le 24 mars 2013 dans les mêmes proportions).

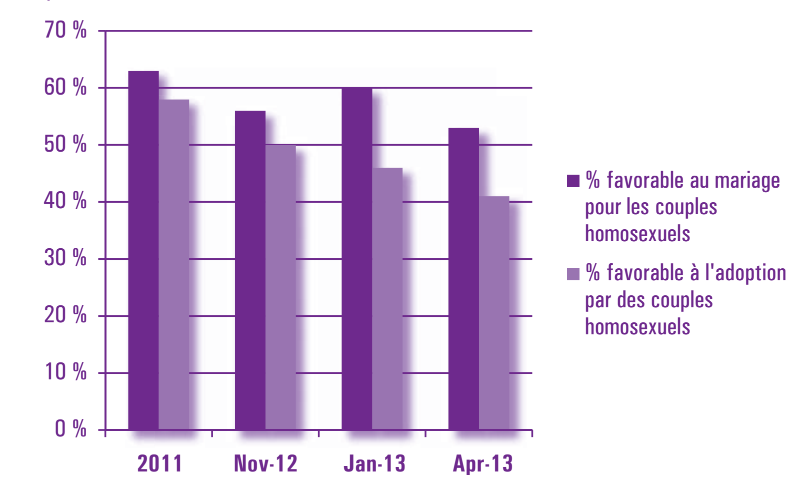
Le 27 janvier 2013, c'est au tour des partisans du projet de réunir entre 125 000 et 400 000 personnes à Paris.

Le 23 avril 2013, après un marathon législatif ouvert par un plaidoyer de la ministre de la Justice Christiane Taubira et émaillé de nombreux incidents dans et en dehors du palais Bourbon, la loi est définitivement votée par l'Assemblée nationale. Le 17 mai 2013, le Conseil constitutionnel la valide. La France devient le 14e pays dans le monde à légaliser le mariage homosexuel.

> ILLUSTRATIONS



Pourcentage de la population française favorable au mariage et à l'adoption par les couples homosexuels



Source : BVA 2011 et 2012 ; Ifop 2013 ; CSA 2013.

- Selon une enquête Ifop de 2011, 1,72 million de Français, soit 3,5 %, sont homosexuels.
- La part des unions de partenaires de même sexe dans les unions au sens large (Pacs et mariage civil) a triplé depuis 2000 pour atteindre 3,2 % en 2010 (source Insee)
- L'homoparentalité est un phénomène en hausse, mais difficile à quantifier selon l'Ined. Une étude de 2008 du même institut estime que 150 000 couples homosexuels résident sous le même toit, dont 14 000 avec un ou plusieurs enfants.
- Pour adopter en France, il faut être âgé d'au moins 28 ans, ou marié depuis 2 ans. Un individu seul peut adopter, quelle que soit son orientation sexuelle (décision de la Cour de cassation du 8 juillet 2010). Il faut disposer en outre d'un agrément, délivré par le conseil général de son lieu de résidence. Il y avait en 2011 30 000 foyers agréés en France.
- Aucun pays ne reconnaît un « droit à l'enfant ». L'adoption, décidée par un juge, doit avoir comme seule finalité l'intérêt de l'enfant.
- La loi française distingue deux procédures d'adoption. L'adoption simple transmet le nom et les biens, sans rupture des liens de l'enfant avec sa famille biologique. L'adoption plénière assimile l'enfant adopté à un enfant biologique.

POUR

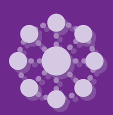
- Le statut du mariage a totalement évolué au cours des deux derniers siècles. Son privilège d'institution sociale organisant la filiation (« présomption de paternité ») a disparu avec l'abolition progressive, entre 1972 et 2005, de la distinction entre filiation légitime et naturelle (Irène Théry, 2012). Il est simplement la forme la plus engageante des trois formes d'union d'un couple reconnues par l'État : concubinage, Pacs, mariage civil. Les couples homosexuels existent, leur refuser l'une de ces formes d'union, la plus noble, est une discrimination flagrante.

POUR

- La filiation a également évolué. L'adoption s'est éloignée du modèle pseudo-créatif (« l'adoption singe la Nature », Napoléon) pour devenir un engagement de filiation inconditionnel, avec des droits et des devoirs. L'enfant est avant tout un enfant du désir d'enfant (Paul Yonnet, Le recul de la mort, 2006), désir dans lequel l'orientation sexuelle ne joue aucun rôle, négatif ou positif.
- L'homoparentalité est une réalité. Mettre les couples homoparentaux dans des conditions précaires pour transmettre leurs biens et exercer leur autorité parentale au quotidien sur la seule base de l'orientation sexuelle est injuste. Selon l'Ined, aucune étude sérieuse n'a d'ailleurs montré de conséquences néfastes de l'homoparentalité.
- La PMA avec tiers donneur de sperme, telle que pratiquée aujourd'hui en faveur des couples stériles, organise sous couvert de science une hypocrisie sur les origines biologiques des enfants, potentiellement pertubante (voir le film canadien *Starbuck*, 2011). Cette situation est donc tolérée pour les couples hétérosexuels. Serait-elle inacceptable quand il s'agit de couples homosexuels ?

CONTRE

- Les opposants au mariage pour tous ne contestent pas le droit à une union civile engageante, tant qu'elle n'ouvre pas le droit à l'adoption.
- Alors que les liens entre filiation et mariage n'existent plus, les couples homosexuels deviennent paradoxalement les seuls à devoir obligatoirement passer par le mariage pour devenir parents. Instrumentalisée à cette seule fin, l'institution s'en trouve nécessairement dévoyée.
- Bien sûr, de nombreux enfants nés dans le cadre d'un mariage hétérosexuel n'ont parfois pas de père ou de mère (divorce, décès etc.). Simplement, en ouvrant l'adoption plénière aux couples homosexuels, on prive potentiellement les enfants du droit à l'idée d'un père et d'une mère, qui reste le repère essentiel entre les générations.
- L'homoparentalité exclusive dissimule de facto l'origine hétérosexuelle de la vie humaine, qui est sa part de mystère et d'imprévu. En abaissant la procréation à un simple projet conscient entre deux individus consentants, on en perd le caractère transcendant (Paul Thibaut). À travers les âges, aucune société autre que celles du consumérisme et de l'individualisme triomphant n'a inscrit dans la loi l'homoparentalité.
- La PMA, voire la GPA, sont des techniques médicales visant à répondre à un problème physiologique. En ouvrant aux couples homosexuels ces techniques sur la seule base d'un « droit à l'enfant », on dévoie fondamentalement ces pratiques de leur sens initial, qui est de pourvoir à un accident de la vie, et non à une impossibilité en soi.



Le chinois Lenovo dépasse HP sur le marché des PC

> CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS



Sur le second trimestre 2013, le groupe Lenovo a ravi à Hewlett-Packard (HP) le titre de leader de la vente de PC avec une part de marché de 16,7 % contre 16,4 % pour HP. Les analystes et commentateurs y voient un signe supplémentaire du basculement de toute une industrie vers l'Asie.

Cependant, cette ascension du géant chinois ne doit pas occulter un phénomène important : la chute des ventes de PC dans le monde face à la montée en puissance des tablettes. Au même second semestre 2013, les constructeurs ont écoulé 76 millions de PC au total, soit 9,3 millions de moins que sur la période équivalente en 2012.

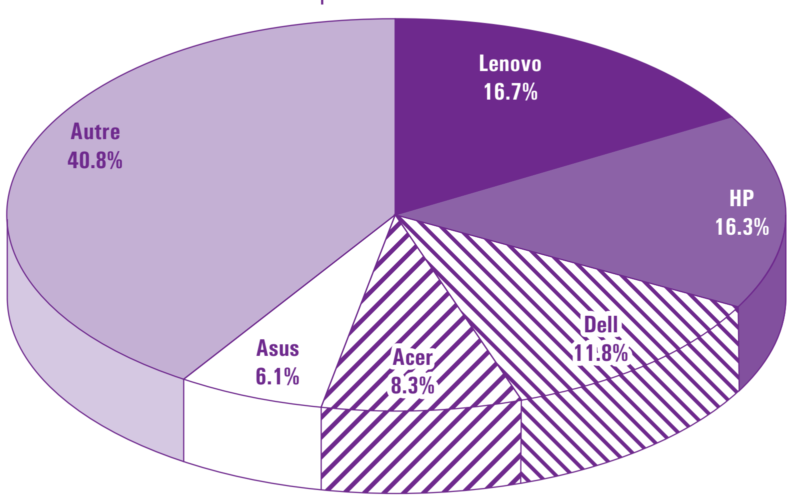
Dans ce contexte morose sur le marché des PC, Lenovo a choisi de s'adapter en misant sur la mobilité : les ventes de smartphones et de tablettes Lenovo ont grimpé de 105 % au cours du trimestre 2013. La progression est spectaculaire pour les smartphones en Chine avec un bond de 121 % permettant au fabricant de se maintenir à la deuxième place sur son marché domestique.

> ILLUSTRATIONS



- Selon le cabinet d'étude Gartner, les ventes mondiales de PC ont chuté de 10,9 % au 2e trimestre 2013. C'est le 5e trimestre consécutif de baisse, soit la plus longue période de recul des ventes de l'histoire du PC.
- Le CA de Lenovo est de 8,8 milliards de $ au 2nd trimestre 2013, en hausse de 9,7 %. Sur la même période, le bénéfice enregistre également une forte hausse (+ 23 %) à 174 M$.
- Créé à Pékin en 1984, le groupe Lenovo, qui s'appelait alors Legend, a commencé par livrer des PC à la nomenklatura chinoise. En 2005, le groupe change de dimension avec l'acquisition de la division « ordinateur portable » du numéro un mondial de l'informatique de l'époque, IBM. L'absorption pose toutefois divers problèmes organisationnels et culturels : le groupe se laisse alors distancer par le Taïwanais Acer et les Américains Dell et HP et perd de l'argent. En 2009, le groupe se sépare de son PDG américain et rappelle le fondateur Liu Chuanzhi.

Ventes de PC dans le monde : parts de marché au second trimestre 2013



Source : Gartner.

ENJEUX

- **Être fort sur le marché chinois et produire soi-même**

Lors de son retour aux commandes de Lenovo, Liu Chuanzhi a privilégié une stratégie prudente reposant sur trois piliers : la prépondérance du marché domestique, le développement de la production et une politique de rachat mesurée pour renforcer l'image de marque.

Sur le premier pilier, la stratégie s'est avérée payante : Lenovo possède aujourd'hui 34 % du marché du PC en Chine et le marché domestique représente près de 50 % des recettes du groupe. Avant de s'aventurer sur de nouveaux territoires, la direction s'efforce de tester l'efficacité des produits sur le marché chinois.

L'exemple de la téléphonie en est une illustration : Lenovo a produit ses premiers téléphones en 2010 et aujourd'hui encore, 90 % des terminaux sont écoulés sur le marché domestique. Les mobiles Lenovo ne seront distribués en Europe qu'à partir du second semestre 2014 selon les analystes. Côté produit, Lenovo suit la tendance au développement du segment des tablettes : entre 2011 et 2012, la vente de tablettes Lenovo en volume a bondi de 74 %.

Le second pilier concerne la maîtrise de la production qui vise à contrôler à la fois la qualité des produits et la logistique. Ainsi, contrairement à HP ou Dell, tous les PC, tablettes et smartphones de Lenovo sont fabriqués en propre dans des usines du groupe : l'usine de Wuhan (centre-est de la Chine) peut ainsi produire près de 40 millions de téléphones par an mais le groupe détient également des usines au Brésil ou aux États-Unis.



- **Développer la marque**

Le troisième pilier du groupe concerne la marque. Lenovo entend se faire connaître du grand public par rachats ciblés : le rachat de la marque Thinkpad d'IBM ou encore l'association avec le japonais NEC pour racheter l'allemand Medion, spécialiste des PC grand public, en sont deux illustrations. L'idée est encore d'avancer à petits pas en rachetant des marques connues sur leurs marchés et ainsi développer progressivement la notoriété de la marque Lenovo.

Parallèlement, le groupe engage des investissements marketing et s'est ainsi offert le basketteur Kobe Bryant, star de la NBA, pour assurer la promotion des smartphones Lenovo en Asie. Autre exemple marquant : l'acteur américain Ashton Kutcher, qui a récemment incarné Steve Jobs dans le film *Jobs*, a animé la campagne de publicité de Yoga, la nouvelle tablette convertible de Lenovo. L'acteur n'y incarne plus le fondateur d'Apple mais un ingénieur produit de Lenovo…

Cet essor de la marque Lenovo s'inscrit dans une tendance plus large d'émancipation des marques chinoises dans le monde. On peut citer Haier, numéro un mondial de l'électroménager, ou encore Alibaba (commerce en ligne) qui, en 2013, projetait de brasser des volumes équivalents à eBay et Amazon réunis !

Cette tendance est une véritable rupture avec les années précédentes lorsque la Chine se distinguait surtout sur des marchés de niche (généralement *business to business*) où la marque n'était pas capitale : Sany dans le BTP ou Wanxiang sur les roulements, deux géants sur leur segment de marché.